FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL

AINDEFLA

BULLETIN OFFICIEL N° 17

DU 21 FEVRIER 2019

SAISON SPORTIVE 2018/2019

Site internet : www.lwfaindefla.com

Stade Chahid Khellal Abdelkader - AinDefla

Tél/Fax : 027.50.60.86 & 027.50.60.87

BUREAU DE LIGUE

REUNION DE TRAVAIL LIGUE DE WILAYA / PRESIDENTS CSA

Séance du 19/02/2019

Une réunion de travail s'est tenue en date du 19/02/2019 à 14h sous la présidence de Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue de Wilaya en présence des Présidents des CSA de la wilaya qui ont manifesté leur intention de poursuivre la compétition. Cette entrevue entre dans le cadre de la concertation et dialogue . Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de ligue après avoir évoqué les derniers développements de la situation a insisté à plus de dynamisme et rigueur à travailler en étroite collaboration dans un esprit de fair-play et de fraternité dans l'intérêt général de notre jeunesse avide à cette importante discipline.

Au cours de cette réunion, il a été évoqué différents points essentiels tendant à assurer une bonne organisation et certaines modalités de gestion du championnat ont été annoncées au vu de la situation actuelle. Les présidents présents ont donné leur assentiment quant à la désignation du Responsable de la Direction de l'Organisation Sportive chargé de prendre toutes les dispositions utiles pour procéder aux désignations des rencontres (matchs avancés) et le système de gestion appropriée pour clore la saison sportive sous de meilleures auspices.

Après discussion sincère et transparente, Mr le Président de ligue a exhorté tous les acteurs à respecter et faire respecter les mois et règlements régissant le football.

REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 20/02/2019

Le vingt du mois de février à 14h00 se sont réunis les membres du bureau de ligue sous la présidence de Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de ligue de wilaya.

Etaient présents : MM- HARTAOUI M'hamed- BOUZEKKAR Mansour – BELKACEMI Mohamed- TEMMARIA Abdallah – TRAKA Yacine – BEDDERI Ahmed – HADJ SADOK Mohamed – MAZOUZI Djilali – MESSAS Noureddiine -

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue a pris connaissance de la lettre émargée par certains responsables des CSA aux termes de laquelle ils sollicitent la tenue d'une assemblée générale extraordinaire pour le 13/02/2019. Cette deuxième lettre (aux objets différents) appellent de notre part certaines observations négatives.

En effet, les motifs avancés concernant la situation du championnat ont été largement débattus à maintes reprises plus particulièrement l'entrevue accordée par Mr le Chef de Cabinet, Représentant personnel de Mr Wali de Ain Defla en date du 23/01/2019.

Les membres ayant saisi la situation actuelle dont le problème soulevé (virement de la subvention) ne relève pas de sa compétence et le retard accumulé, ont décidé l'application diligente de la règlementation en vigueur.

Le Responsable de la DOS a exposé les activités enregistrées et déplore que 06 clubs sont déclarés en forfait général pour absence des dossiers des catégories de jeunes non présentées à la ligue jusqu'à ce jour. Certains clubs ont été également déclarés forfait général en raison de leur refus de participation aux rencontres des catégories des seniors.

Ensuite, il a été abordé à la préparation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire dont la date a été fixée pour le 07/03/2019 au siège de l'ODEJ à Ain Defla.

Le projet du bilan moral et financier 2018 soumis aux membres a été accepté à l'unanimité.

Ensuite, les Responsables des Commissions ont présenté chacun en son domaine, leurs activités enregistrées.

Direction de l'Organisation Sportive : Mr HARTAOUI M'hamed, Directeur de la DOS a dressé le bilan de la situation actuelle des championnats lesquels se déroulent normalement. Cependant, un nouveau calendrier des rencontres a été conçu dans le souci de terminer la saison sportive dans les délais raisonnables. Aussi, il a soumis aux membres le compte rendu de sa mission à Tipaza (AGO de la LRF de Blida).

DWA- Mr TRAKA Yacine, DWA, a informé les membres qu'un stage à l'endroit des arbitres et stagiaires aura lieu à El Khemis dans tous les prochains jours.

Il a affirmé que les désignations des rencontres de toutes les catégories se font normalement.

Direction technique de Wilaya : Mr MESSAS Noureddine, DTW a annoncé qu'un séminaire National des écoles U-13 –plateaux qualificatifs- se tiendra le 23/02/2019 à partir de 08h00 à l'OMS d'el Khemis. Toutes les conditions utiles ont été prises pour assurer le bon déroulement de cet événement.

Maitre BOUZEKKAR Mansour et Mr TEMMARIA Abdallah , respectivement Président de la Commission de Discipline et des jeunes ont soumis les activités enregistrée par leur commission .

Avant de clore la séance, Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue a exhorté les Responsables de travailler de concert avec tous les acteurs et avec plus de rigueur dans l'application correcte et diligente des lois et règlements en vigueur régissant cette discipline.

COURRIER ARRIVEE

F.A.F.

-Notes n° 70 et 71 du 18/02/2019 relatives aux indemnités de formation et la répartition de la contribution- Pris note.

LRF BLIDA

-Invitation à l'AGO de la LRF Blida le 16/02/2019 à Tipaza (Matarés)- Remerciements-

LRF ALGER

-Demande de désignation d'arbitres –rencontre féminine senior- SFEA/FT le 22/02/2019 à 10h à El Attaf- Transmise à la DWA

CLUBS

-Du CSA/NCEA- Rapport c/ rencontre NCEA-CMBA « S » -9° journée- Transmis à la DOS

-Du CSA/CMBA – Rapport c/ arbitrage jeunes USM/CMBA -3ème journée- Transmis à la DWA

-Du CSA/CRBBEK- A/s désignation de la rencontre « S »- USD/CRBBEK- Transmise à la DOS

COURRIER DEPART

-Correspondances relatives à la situation footballistique adressées à :

MM- le Président de la FAF

-le Wali de la Wilaya

-le Président de la LRF de Blida

-le Président de l'APW

-le Directeur de Wilaya de la Jeunesse et des sports

-Le Chef du Groupement du Darak El Watani

-le Chef du Secteur Militaire –Ain Defla-

-le Chef de Sureté de Wilaya

-Lettre transmise à Mr le Directeur de l'OMS d'El Khemis- Demande réservation du stade en vue du festival National des écoles U-13- Plateaux qualificatifs- pour le 23/02/2019.

-Programme des poules et des rencontres des écoles de football U-13 –plateaux qualificatifs transmise à MM- le Président de la LRF de Blida et la LWF de Blida.

Le secrétaire Général, Le Président de Ligue,

M.BELKACEMI M. MAHMOUDI

COMMISSION DE DISCIPLINE

Séance du 18/02/2019

Etaient présents : MM- BOUZEKKAR Mansour, Juriste, Président de la Commission de Discipline

-MAZOUZI Djilali, Secrétaire

-CHERIEF Mohamed, membre

La séance fut ouverte à 11h00

ORDRE DU JOUR :

-Exploitation du courrier (feuilles de matchs, rapports des officiels)

-Traitement des affaires

BILAN DES 15 et 16/02/2019

DESIGNATION	DIV. HONNEUR	DIV.PRE-HON.	JEUNES	TOTAL
-Nbre d'affaires	02	02	03	07
-Avertissements	09	08	06	23
-Expulsions	01	/	/	01
-Contestation de décision	/	01	/	/
-Conduite incorrecte	/	/	/	/
-Amendes (en Da)	/	1.000	/	1.000

TRAITEMENT DES AFFAIRES

DIVISION HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N° 092- RENCONTRE CRBBEK-USK en « S » du 15/02/2019

JOUEURS AVERTIS :

-TIRSANE Noureddine- Lic. N° 110066- CRBBEK – Comportement anti sportif

-AYACHE Mohamed Amine- Lic. N° 1810039- USK – Comportement anti sportif

-FELLAH Abdelmadjid- Lic. N° 1810533- USK- Comportement anti sportif

-BOUNAGA Youcef- Lic. N° 1810031- USK- Comportement anti sportif

-LARBI BOUAMRANE Djamel- Lic. N) 1810029- USK- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 093- RENCONTRE IRBA – CSAT en « S » du 15/02/2019
JOUEUR EXCLU :
-AZOUZ Youcef- Lic. N° 1810215- IRBA- Faute grave- Deux (02) matchs fermes de suspension (art. 109/RG/FAF).
JOUEURS AVERTIS :
-MAROUS Walid- Lic. N° 1840295- IRBA- Comportement anti sportif
-ALANI Fethnour- Lic. N°° 1810211- IRBA- Comportement anti sportif
-ZAKOUDA Houari- lic. N° 1810360- CSAT- Comportement anti sportif
-RAGOUN Wail- Lic. N° 1810192- CSAT- Comportement anti sportif

DIVISION PRE-HONNEUR « S »

AFFAIRE N° 094- RENCONTRE NRBBIR- CRBH en « S » du 15/02/2019
JOUEURS AVERTIS :
-BELMOUMENE Hamza- Lic. N° 1810382- NRBBIR- Jeu dangereux
-MAMERI Brahim- Lic. N° 1810395- NRBBBIR- Comportement anti sportif
-RAHMOUNE Ahmed- Lic. N° 1810465- CRBH- Comportement anti sportif
-BOUDAHRI Bilal- Lic. N° 1810452- CRBH- Contestation de décision- Un (01) match ferme de suspension + Amende de 1.000,00 DA pour le club du CRBH.
-SLIMANE Abdelhakim- Lic. N°° 1810463- CRBH- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 095- RENCONTRE IRBAB – USM en « S » du 15/02/2019
JOUEURS AVERTIS :
-BEDRANI Zadam- Lic. N° 1810665- IRBAB- Jeu dangereux
-MEZOUAR Mohamed- Lic. N° 1810630- IRBAB- Comportement anti sportif
-ROUABA Yacine – Lic. N° 1810622- IRBAB- Comportement anti sportif
-BAOUCHE Moussa- Lic. N°° 1810448- USM- Comportement anti sportif
-BENCHAABANE Nabil- Lic. N° 1810008- USM- Comportement anti sportif

CATEGORIES DE JEUNES

AFFAIRE N° 002/J- RENCONTRE USM-CMBA en U-19 du 16/02/2019
JOUEURS AVERTIS :
-BOUKEDROUNE Mohamed- Lic. N° 1840011- USM- Comportement anti sportif
-BENBESSEKRI Mohamed- Lic. N° 1840119- CMBA- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 003/J- RENCONTRE USM-CMBA en U-17 du 16/02/2019
JOUEUR AVERTI :
-MAZOUZ Abderrahmane- Lic. N° 1860275- USM- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 004/J- RENCONTRE USM –CMBA en U-15 du 16/02/2019
JOUEURS AVERTIS :
-HAMIDI Abderrezek- Lic. N° 1880006- USM- Comportement anti sportif
-MAINNI Yacine- Lic. N° 1880172- CMBA- Comportement anti sportif
-MAINI Abderrezek- lic. N° 1880183- CMBA- Comportement anti sportif

La séance fut levée à 13h30

Le Secrétaire, le Président de la Commission de Discipline,

D.MAZOUZI Juriste, M. BOUZEKKAR

DIRECTION DE L'ORGANISATION SPORTIVE
Séance du 17/02/2019

Etaient présents : MM- HARTAOUI M'hamed, Directeur de l'organisation sportive
-AISSOU Ali, Secrétaire
-HAFNAOUI M'hamed, membre

La séance fut ouverte à 10h30

Ordre du jour :
-Audience
-Etude du courrier (feuilles de matchs et rapports des officiels et CSA)
- Homologation des résultats-13° journée division honneur « S » et 10° journée division pré-honneur « S »i
-Traitement des affaires
-Classement
-Désignations des 14° journée Division Honneur « S » et 11° journée division Pré-honneur « S ».

AUDIENCE :
-Du délégué et trio arbitral de la rencontre sénior NRBBIR/CRBOC –Explications fournies
-Du Président du CSA et secrétaire du club NRBBIR – Explications données

HOMOLOGATION DES RESULTATS

DIVISION HONNEUR « S » 13ème JOURNEE (FIN PHASE ALLER)		DIVISION PRE-HONNEUR « S » 10ème JOURNEE	
RENCONTRES	SCORES	RENCONTRES	SCORES
CSAT - IRBA	01 - 04	NRBBIR - CRBH	00 - 01
CRBBEK - USK	02 - 03	IRBAB - USM	01 - 02
CRBBOK - CMBA	N/J- AFF	EXEMPT : NCEA – CRBAS-CRBAT	
EXEMPT :ESB – USD - SCM			

TRAITEMENNT DES AFFAIRES

DIVISION PRE-HONNEUR « S »

REPRISE AFFAIRE N°° 051- RENCONTRE NCEA-CRBAT en « S » du 09/02/2019

-Après complément d'informations ;

-Vu la feuille de match ;

-Vu les rapports de l'arbitre et du Délégué ;

-Vu le rapport du club du CRBAT ;

-Attendu que l'équipé senior du club défaillant (CRBAT) s'est présentée au terrain au lieu et à l'horaire de la rencontre ;

-Attendu que le club recevant signale la présence tardive de l'équipe senior du CRBAT ;

Par ces motifs, la Commission décide :

-Match perdu par pénalité pour l'équipe senior du CRBAT pour en attribuer le gain à celle du NCEA qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro.

DIVISION HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N°044 - RENCONTRE CRBBOK - CMBA en « S » du 15/02/2019

-Vu la feuille de match et le rapport des officiels (arbitre et Délégué) ;

-Attendu que l'équipe sénior du club du CMBA ainsi que les arbitres étaient présents à l'horaire et au lieu de la rencontre ;

-Attendu que les officiels (arbitre et Délégué) signalent l'absence de l'équipe sénior du club du CRBBBOK ;

-Attendu qu'après attente du temps additionnel, l'arbitre constatant toujours l'absence de l'équipe sénior du club du CRBBOK, annula la rencontre ;

- Par ces motifs, en application des dispositions règlementaires de l'article 63 de Règlement des Championnats de Football Amateur, la Commission décide :

-Match perdu par pénalité pour l'équipe senior du CRBBOK pour en attribuer le gain à celle du CMBA qui marque trois (03) points et un score de trois (03) à zéro.

-Défalcation de trois (03) pour l'équipe senior du CRBBOK

-Amende de 5.000,00 DA pour le club du CRBBOK.

-Attendu que l'équipe sénior du CRBBOK (Bir Ould Khelifa) enregistre trois forfaits délibérés :

-1ère rencontre : USD – CRBBOK du 15/12/2018

-2ème rencontre : CRBBOK – ESB du 01/02/2019

-3ème rencontre : CRBBOK – CMBA du 15/02/2019

En application des dispositions de l'article 63 du Règlement des championnats de football amateur, l'équipe sénior du CRBBOK (Bir Ould Khelifa) est déclarée en forfait général.

La séance fut levée à 14h00

Le Secrétaire, Le Directeur de l'Organisation Sportive,

A.AISSOU M. HARTAOUI

COMMISSION DES JEUNES
Séance du 18/02/2019

Etaient présents : MM-TEMMARIA Abdallah, Président de la commission des jeunes
- GOUSMI Benyoucef, secrétaire

La séance fut ouverte à 14h00

Ordre du jour :
-Etude du courrier (feuilles de matchs et rapports des officiels)
-Homologation des résultats de la 3ème journée
-Traitement des affaires
-Désignation de la 4ème journée des catégories de jeunes

HOMOLOGATION DE LA 3ème JOURNEE (15 et 16/02/2019)

GROUPE « A » -3ème Journée			GROUPE « B »-2ème journée		
RENCONTRES	CAT.	SCORES	RENCONTRES	CAT.	SCORES
ESB - OMT	U-19 U-17 U-15	N/J N/J N/J	CSAT - CRBOD	U-19 U-17 U-15	N/J N/J N/J
IRBA - NCEA	U-19 U-17 U-15-	01 – 03 02 – 01 05 - 01	CRBBOK - MRBB	U-19 U-17 U-15	N/J N/J N/J
EXEMPT : IRBAB					

GROUPE « C »-3ème journée			GROUPE « D »-3ème journée		
RENCONTRES	CAT.	SCORES	RENCONTRES	CAT.	SCORES
CMBA - USM	U-19 U-17 U-15	00 – 05 01 – 03 00 - 02	EXEMPTS : CRBAS – CRBAL -NRBBIR		
USK - CRBH	U-19 U-17 U-15	00 – 03 01 – 04 01 - 01			
EXEMPTS : CRBAT - SCM					

TRAITEMENT DES AFFAIRES

COMMISSION DE JEUNEES

AFFAIRE N° 014 - RENCONTRES OMT-ESB en U-19, U-17 et U-15 du 16/02/2019

-Vu les feuilles des matchs,

-Vu les rapports des arbitres ;

-Attendu que les 03 équipes de jeunes (U-19, U-17 et U-15) du club de l'ESB ainsi que les arbitres étaient présents au lieu et horaires des rencontres ;

-Attendu que les arbitres signalent les absences des trois catégories de jeunes (U-19, U-17 et U-15) du club de l'OMT à l'issue du temps additionnel accordé ;

-Par ces motifs, et en application de l'article 52 des RG/FAF, la commission décide :

-Matchs perdus par pénalité pour les trois équipes de jeunes (U-19, u-17 et U-15) du club de l'OMT pour en attribuer le gain à celles du club de l'ESB qui marque chacune 03 points et un score de 03 buts à 00.

-Amende de 45.000,00 da (15.000,00 da X 3) pour le club de l'OMT.

AFFAIRE N° 015 - RENCONTRES CSAT-CRBOD en U-19, U-17 et U-15 du 16/02/2019

-Vu les feuilles des matchs,

-Vu les rapports des arbitres ;

-Attendu que les 03 équipes de jeunes (U-19, U-17 et U-15) du club du CSAT ainsi que les arbitres étaient présents au lieu et horaires des rencontres ;

-Attendu que les arbitres signalent les absences des trois catégories de jeunes (U-19, U-17 et U-15) du club du CRBOD à l'issue du temps additionnel accordé ;

-Par ces motifs, et en application de l'article 52 des RG/FAF, la commission décide :

-Matchs perdus par pénalité pour les trois équipes de jeunes (U-19, u-17 et U-15) du club du CRBOD pour en attribuer le gain à celles du club du CSAT qui marque chacune 03 points et un score de 03 buts à 00.

-Amende de 45.000,00 da (15.000,00 da X 3) pour le club du CRBOD.

AFFAIRE N° 016 - RENCONTRES CRBBOK - MRBB en U-19, U-17 et U-15 du 16/02/2019

-Vu les feuilles des matchs,

-Vu les rapports des arbitres ;

-Attendu que les arbitres étaient présents au lieu et horaires des rencontres ;

-Attendu que les arbitres signalent les absences des trois catégories de jeunes (U-19, U-17 et U-15) des deux clubs du CRBBOK et du MRBB à l'issue du temps additionnel accordé ;

-Par ces motifs, et en application de l'article 52 des RG/FAF, la commission décide :

-Matchs perdus par pénalité pour les trois équipes de jeunes (U-19, u-17 et U-15) des deux clubs du CRBBOK et du MRBB.

-Amende de 45.000,00 da (15.000,00 da X 3) pour le club du CRBBOK.

-Amende de 45.000,00 da (15.000,00 da X 3) pour le club du MRBB

Le Secrétaire, Le Président de la Commission de Jeunes,

B.GOUASMI A.TEMMARIA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Séance du 18/02/2019

Etait présent : Mr HADJ SADOK Mohamed, Directeur de l'Administration et des Finances

La séance fut ouverte à 10h00

ORDRE DU JOUR :-Etat des recouvrements des amendes.

CLUBS	CAT.	BO	DATE	N°AFFAIRE	COM.	MONTANT EN DA
OMT	S	16	14/02/2019	050	DOS	5.000
CRBAL	S	16	14/02/2019	050	DOS	5.000
CRBBEK	S	16	14/02/2019	090	CD	2.500
OMT	J	16	14/02/2019	011/J	C.J	45.000
CRBAL	J	16	14/02/2019	013/J	C.J	45.000

Très important

Conformément aux dispositions règlementaires de l'article 133 des RG/FAF (Edition 2018), les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de 30 jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe sénior de club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou/les ligues concernées.

La séance fut levée à 11h00

Le D.A.F.,

M. HADJ SADOK

CLASSEMENT

DIVISION HONNEUR SENIORS

(FIN DE LA PHASE « ALLER »)

RANG	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF	DEF.
1er	CMBA	14	07	04	02	01	10	05	+05	
2	CRBBEK	13	07	04	01	02	13	10	+03	
3	USK	13	07	04	01	02	07	06	+01	
4	IRBA	11	07	03	02	02	10	05	+05	
5	SCM	06	07	03	03	01	10	03	+07	-06
6	CSAT	04	07	03	01	03	08	13	-05	-06
7	USD	00	07	01	02	04	04	08	-04	-06
8	ESB	00	07	00	00	07	05	16	-11	-06
-	MRBB	F.G.								
-	IRBD	F.G.								
-	IRHD	F.G.								
-	CRBOD	F.G								
-	CRBBOK	F.G.								
-	MCB	F.G.								

Classement arrêté à l'issue de la phase « aller », sous toutes réserves.

DESIGNATION

VENDREDI 22 FEVRIER 2019

CHAMPIONNAT HONNEUR SENIORS

14ème JOURNEE

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
MILIANA	SCM - CSAT	14H30
DJELIDA	USD - CRBBEK	14H30

18ème JOURNEE (match avancé)

LIEU	RENCONTRE	HORAIRE
EL KHEMIS	USK - ESB	14H30

CHAMPIONNAT HONNEUR SENIORS

25ème JOURNEE (match avancé)

LIEU	RENCONTRE	HORAIRE
EL ABADIA (HUIS CLOS)	IRBA - CMBA	14H30

CHAMPIONNAT PRE-HONNEUR SENIORS

11ème JOURNEE –FIN DE LA PHASE ALLER-

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
EL AMRA	NCEA - NRBBIR	14H30
HOCEINIA	CRBH - USM	15H30

EXEMPT : CRBAT

Match avancé -13ème Journée

LIEU	RENCONTRE	HORAIRE
BORDJ EMIR KHALED	CRBAS – IRBAB	14H30

DESIGNATION
CATEGORIES DES JEUNES

VENDREDI 22 FEVRIER 2019

GROUPE « C » : 4ème JOURNEE

LIEU	RENCONTRE	CATEGORIES	HORAIRES
AIN TORKI	CRBAT - CMBA	U-19 U-17 U-15	09H00 10H45 12H05
HOCEINIA	CRBH - USM	U-19 U-17 U-15	09H00 10H45 12H05

EXEMPTS : SCM – USK

SAMEDI 23 FEVRIER 2019

GROUPE « A » : 4ème JOURNEE

LIEUX	RENCONTRES	CATEGORIES	HORAIRES
AIN BOUYAHIA	IRBABB - ESB	U-19 U-17 U-15	10H00 11H45 13H15
EL AMRA	NCEA - OMT	U-19 U-17 U-15	10H00 11H45 13H15

EXEMPT : IRBA

GROUPE « B » : 3ème JOURNEE

LIEUX	RENCONTRES	CATEGORIES	HORAIRES
TAREK IBN ZYAD	MRBB - USD	U-19 U-17 U-15	10H00 11H45 13H15
BORDJ EMIR KHALED	CRBBEK - CRBOD	U-19 U-17 U-15	10H00 11H45 13H15
BIR OULD KHELIFA	CRBBOK - CSAT	U-19 U-17 U-15	10H00 11H45 13H15

GROUPE « D » : 4ème JOURNEE

EXEMPTS : CRBAS – NRBBIR - CRBAL